

Protection des rives des lacs

liste de vérification de l'état des zones riveraines



Zones riveraines

Les zones riveraines sont des lieux humides où poussent des plantes hydrophiles; elles bordent un lac, un marais, un ruisseau ou une rivière. Elles jouent un rôle écologique, social et économique très important. Lorsqu'elles sont saines, elles aident à réduire l'érosion des berges et des rives, piègent les sédiments, filtrent les polluants, améliorent la qualité de l'eau, procurent du fourrage et offre un habitat aux poissons et à la faune. Les zones riveraines peuvent faire partie de votre propriété ou du rivage. Certaines se trouvent dans des réserves écologiques et municipales.

Comment pouvez-vous déterminer l'état de santé de votre zone riveraine? Regardez les photos à droite. Votre zone riveraine ressemble-t-elle à celles qui y sont représentées ou est-elle dans un état entre les deux? Pour mieux évaluer l'état de santé d'une zone riveraine bordant un lac ou un marais, il suffit de remplir la liste de vérification suivante.



À quoi ressemble votre zone riveraine? À A., à B ou à un état entre les deux?

État de santé des zones riveraines LISTE DE VÉRIFICATION

Répondez aux 11 questions suivantes pour déterminer l'état de santé des rives. Si vous n'êtes pas certain de la réponse, n'en cochez aucune.



1 Quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) ou plus de la zone riveraine est couverte de végétation de toutes sortes. Oui Non

2 Plus de 50 p. 100 des plantes riveraines arrivent à la hauteur des genoux. Oui Non



3 Des quenouilles et des joncs y poussent. Oui Non

4 Des saules et/ou d'autres arbustes et arbres poussent dans la zone riveraine, et on y constate la présence de jeunes plants qui remplaceront éventuellement les plantes matures. Oui Non

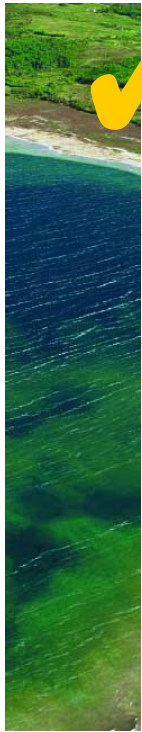


5 Des plantes, comme le pâturin des prés (herbe à pelouse), le trèfle, la fétuque rouge traçante et le pissenlit, constituent moins de 15 p. 100 des végétaux présents. Les plantes indigènes dominent la zone riveraine. Oui Non

Cows and Fish Feuillelet d'information



Poursuivre au verso...



riveraines LISTE DE VÉRIFICATION

**6**

Les mauvaises herbes nuisibles (p. ex., chardon des champs, salicaire pourpre, matricaire inodore et laiteron des champs) constituent moins de 15 p. 100 de l'ensemble des végétaux dans la zone riveraine.

Oui Non **7**

La zone riveraine (rive et berge) N'A PAS subi de travail du sol, on N'Y A PAS déplacé, ni enlevé des pierres ou du sol et l'espace N'A PAS a été aménagé pour des activités récréatives ou pour l'élevage des bestiaux.

Oui Non **8**

La zone riveraine N'A PAS été tondue ni broutée à maintes reprises et on N'Y A PAS épandu des engrais et/ou des herbicides.

Oui Non **9**

On N'A PAS apporté de sable, de gravier ou des roches dans la zone riveraine.

Oui Non **10**

Je passe actuellement moins de 10 p. 100 du temps consacré à l'entretien de la cour à l'entretien de la zone riveraine (inclure cette question si vous résidez sur les rives d'un lac).

Oui Non **11**

On voit souvent des animaux sauvages dans la zone riveraine.

Oui Non

Sommaire de la liste de vérification

À combien de questions avez-vous répondu OUI?

À combien de questions avez-vous répondu NON?

Interprétation de vos résultats

Si vous avez répondu OUI à huit questions ou plus, et si la zone riveraine ressemble à celle représentée en A, il est probable qu'elle est en bon état, ce qui signifie qu'elle remplit les principales fonctions propres à ces zones, comme le stockage de l'eau, le piégeage des sédiments, l'atténuation de l'impact des inondations, la productivité primaire et la capacité d'habitat pour le poisson et la faune.

Si vous avez répondu NON à huit questions ou plus, et si la zone riveraine ressemble à celle qui est représentée en B, il est probable qu'elle est en mauvais état et ne joue pas son rôle.

Si vous avez répondu NON à trois questions ou plus et si l'état de la zone se situe entre ceux représentés en A et en B, la zone riveraine est probablement en bon état mais moins fonctionnelle, ce qui signifie qu'elle ne joue pas certains de ses rôles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec *Cows and Fish* ou avec le Groupe de travail sur le lac Vincent (voir ci-après) :

Ce feuillet d'information a été produit en partenariat avec le Groupe de travail sur le lac Vincent et avec son appui : Alberta Conservation Association, Division des terres publiques et Division du poisson et de la faune du ministère du Développement des ressources durables de l'Alberta et *Cows and Fish*.

Si le sommaire révèle que la zone riveraine est, soit saine mais partiellement fonctionnelle, soit en mauvais état, il est possible de restaurer cet espace en modifiant votre façon de faire. Ainsi, les propriétaires de chalet peuvent laisser les plantes pousser naturellement dans la zone riveraine, en évitant de les tondre, d'épandre des engrais, d'apporter du sable, de travailler le sol ou d'enlever les roches. De leur côté, le leveurs peuvent mieux gérer leurs bestiaux en évitant le broutage excessif et les dommages dus au piétinement. Quand vous évaluerez de nouveau la zone riveraine deux ou trois ans plus tard, vous constaterez des améliorations.



Photos : Blake Mills, Myrna Pearman, Lorne Fitch, Liz Saunders, Michael Gerrard



Collaboration avec les producteurs et les collectivités pour les sensibiliser à l'état de santé des zones riveraines

Gestionnaire de programme: Lethbridge 403-381-5538

Spécialistes des zones riveraines:

Edmonton 780-427-7940 Red Deer 403-340-7607 Lethbridge 403-382-0927

Spécialistes des pâturages et des zones riveraines: Calgary 403-275-4400

Télécopieur : 403-381-5723 Courriel : riparian@cowsandfish.org

www.cowsandfish.org

Partenaires de *Cows and Fish*

Producteurs et groupes communautaires, Alberta Beef Producers, Truite atout du Canada, Canadian Cattlemen's Association, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta, ministère du Développement des ressources durables de l'Alberta, ministère de l'Environnement de l'Alberta, ministère des Pêches et des Océans, Administration du rétablissement agricole des Prairies, Alberta Conservation Association

Partenariats financiers : ECAEDA, FCADR, FCADIB, Programme de conservation et de gérance de l'habitat